

Le point sur...

Connaître et mobiliser les compétences des migrants en faveur du développement (Paris – 5 octobre 2012)

www.diplomatie.gouv.fr

→ La conférence a été organisée par la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des Affaires étrangères, en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), et l'Agence française de développement (AFD).

Des représentants d'États, d'organisations internationales et de la société civile étaient invités, parmi lesquels :

- Imelda Nicolas, présidente de la Commission des Philippines de l'étranger ;
- Jagdish Koonjul, ambassadeur de la République de Maurice ;
- Mohammed Bernoussi, secrétaire général du ministère chargé des Marocains de l'extérieur ;
- Rolands Lappuke, ambassadeur chargé des questions migratoires de la République de Lettonie.



La conférence du 5 octobre a rassemblé une centaine de participants. © MAE

Connaître et mobiliser les compétences des migrants en faveur du développement : c'était le thème de la conférence qui s'est déroulée le 5 octobre dernier à l'OCDE, à Paris.

Co-organisé par l'AFD, le MAE et l'OCDE, l'évènement s'inscrivait dans le cadre des préparations du Forum mondial migration et développement, une instance informelle d'échanges entre gouverne-

ments, qui aura lieu les 21 et 22 novembre 2012 à Maurice. La conférence s'insérait aussi dans le contexte de transfert récent des compétences de codéveloppement du ministère de l'Intérieur au MAE.

L'objectif était de débattre des moyens de mobiliser les compétences des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine, en partant des conclusions de deux études réalisées dans le cadre d'un partenariat OCDE-France : l'une sur les profils des diasporas présentes dans les pays de l'OCDE, l'autre proposant quelques pistes de politiques adaptées.

La conférence a rassemblé une centaine de participants des pays de destination comme d'origine des migrants, venus écouter une dizaine de panélistes représentant les États, les organisations internationales ou la société civile, et s'occupant des questions liant développement et migrations.

Ce qu'il faut savoir

■ **Le monde compte aujourd'hui environ 214 millions de migrants internationaux.** Ces migrants constituent une ressource incontournable pour le développement social et économique de leur pays d'origine.

■ **En 2011, les transferts d'argent des migrants vers les pays en développement représentaient 372 milliards de dollars,** c'est-à-dire trois fois plus que l'aide publique au développement des pays de l'OCDE. Le G20 sous présidence française s'est engagé à faciliter et à faire baisser le coût de ces transferts d'ici 2014.

■ **Au cours des cinq dernières années, la France a consacré 25 millions d'euros par an à la politique de migrations et de développement.**

■ **Les trois axes de cette politique sont :**

- le soutien aux projets de développement local impliquant les diasporas ;
- le soutien à la création d'entreprises et l'investissement productif des migrants ;
- le renforcement de la capacité des États du Sud à faire face aux défis migratoires.

■ **En parallèle, l'AFD intègre la problématique migratoire dans tous ses projets de développement,** selon les principes énoncés dans le Cadre d'intervention transversal migrations internes et internationales 2010-2013.

■ **Une nouvelle donne migratoire**

Les qualifiés et les femmes sont de plus en plus nombreux dans les flux migratoires contemporains. C'est sur ce constat énoncé par John Martin, directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE que la conférence a débuté. Par ailleurs, leurs modes de mobilité et d'attachement au pays d'origine se transforment, dans un contexte de baisse des coûts de transport et de développement des moyens de communication.

■ **Accompagner les projets migratoires dans les pays d'origine**

Cette évolution commence à être prise en compte dans les stratégies de développement des États et des organisations internationales. Les États d'origine des migrants ont significativement resserré les liens qui les unissent à leurs diasporas. À l'instar de la Colombie, des Philippines, du Sénégal et de la Lettonie représentés lors de la conférence, ces pays accompagnent de plus en plus les projets migratoires de leurs ressortissants, animent des réseaux à l'étranger et soutiennent leurs projets d'investissements.

■ **Valoriser les compétences des migrants dans les pays de destination**

De même, les pays de destination des migrants prennent davantage la mesure du potentiel des diasporas présentes sur leur territoire. L'agence allemande de coopération internationale et du développement (GIZ), et

le département fédéral suisse des Affaires étrangères ont ainsi déclaré inclure davantage les migrants dans leurs stratégies de développement, et en particulier travailler à la mise en réseau de la diaspora qualifiée.



Les migrants vers les pays de l'OCDE sont de plus en plus qualifiés et il s'agit de plus en plus de femmes. Ici, des étudiants-chercheurs étrangers à l'Institut d'optique Graduate School de Palaiseau.
© Jean-François Dars

■ **Pour le représentant de la Commission européenne, ces initiatives multiples nécessitent une concertation permanente**, dont les exemples les plus achevés sont les partenariats de la mobilité que l'UE négocie bilatéralement avec chaque État voisin.

■ **La société civile a appelé les participants à ne pas se focaliser exclusivement sur les savoirs universitaires des migrants**. Pour le Forum des organisations de solidarité internationales issues des migrations (Forim) et l'association Migrations et développement, il s'agit de ne pas oublier les compétences techniques dont les migrants

peuvent être porteurs, notamment dans le domaine de l'agriculture.

■ **Une nécessaire adaptation des politiques de développement**

Les représentants français, Jean-Marc Châtaignier, directeur adjoint de la mondialisation, du développement et des partenariats, et Philippe Meunier, directeur des biens publics mondiaux au MAE, ont invité les participants à réexaminer leurs politiques de développement à la lumière de ce nouveau contexte migratoire.

■ **Ils ont notamment rappelé que la France consacre environ 25 millions d'euros par an aux programmes de migrations et de développement**, avec trois objectifs principaux :

- soutenir les projets de développement local impliquant les diasporas ;
- appuyer la création d'entreprises et l'investissement productif des migrants ;
- renforcer la capacité des États du Sud à faire face aux défis migratoires.

■ **Dans ce cadre, la prise en compte des profils et des qualifications des migrants doit permettre de mieux identifier leurs compétences**. La finalité étant d'éviter les phénomènes de déclassement, de mieux accompagner les migrants dans leur projet individuel de mobilité, et de faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande de qualifications sur les marchés de travail régionaux.

→ POUR ALLER PLUS LOIN



Le rapport OCDE-MAE

Mobiliser les compétences des migrants et de la diaspora en faveur du développement : quelques pistes stratégiques.



Le rapport OCDE-AFD

Resserrer les liens avec les diasporas : panorama des compétences des migrants.

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction des biens publics mondiaux
Sous-direction de la santé et du développement humain

Pierre Robion – pierre.robion@diplomatie.gouv.fr

27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

